

PAYS DU MONT-BLANC | Le transport à la demande est en place depuis septembre 2013

Après un an de service, Facilibus tient son pari



Le transport à la demande Facilibus compte, un an après son lancement au niveau intercommunal, près de 3 000 inscrits dont plus d'un millier de personnes âgées. Archives Photo Le DL.

raison de la semaine de la mobilité qui vient de s'achever, la majorité de communes du Pays du Mont-Blanc a fait le choix de l'offre des transports à la demande sur ses différentes communes. Depuis maintenant un an, le service Facilibus, un transport à la demande déjà présent au niveau intercommunal sur Saint-Gervais-les-Bains, le président de la communauté était le maire de cette commune, Jean-Marc...

Une véritable récompense pour cet investissement accessible à tous et au fonctionnement et prix très avantageux qui compte aujourd'hui plus de 2 960 inscrits, parmi eux, plus de 36 % étant des personnes âgées. En un an, 13 280 courses ont été réalisées dont 10 500 en intrazone. 46 % des courses se font dans la plaine, 27 % dans le Val Montjoie et 11 % entre Le Fayet et Les Plagnes. Pour cette première année, Facilibus a coûté 287 367 € à la communauté de communes, le conseil général subventionnant le projet à hauteur de 50 000 € afin d'aider le déplacement des personnes à mobilité réduite. L'État a quant à lui donné 76 190 € dans le cadre de la dotation d'équipement des territoires ruraux. La communauté de communes Pays du Mont-Blanc a récolté en retour 8 000 € des usagers. Une véritable

satisfaction pour Georges Morand, qui souhaite « inscrire Facilibus dans la durée ». Et pour ceci, il est important de confirmer l'équilibre économique de ce nouveau service. Un marché de quatre ans a donc été signé afin de garantir ce service et dans le but de réduire le coût de ce transport. Aujourd'hui, la communau-

té de communes vise de manière plus ambitieuse d'améliorer l'offre de transport dans sa totalité et en a fait l'un de ses objectifs majeurs.

Comment utiliser Facilibus

Pour utiliser le système Facilibus, il faut adhérer au service pour le coût de

REPÈRES

LES RÉSERVATIONS DE FACILIBUS

Il est obligatoire de réserver son trajet la veille avant 17 h 30 au 0 800 2013 74. L'appel est gratuit depuis un poste fixe.

LES TARIFS DE LIHSA

Pour faire Servoz-Combloux, le prix est de 6 euros. Entre Domancy et Saint-Gervais, il est de 3,50 euros et de 1,50 euro entre Sallanches et Cordon, Domancy et Le Fayet et Passy chef-lieu et le lac. Les grilles tarifaires sont disponibles sur le site internet de la Sat.

20 euros à l'année et de 5 euros à la semaine. Le bus est gratuit pour les moins de 25 ans et les plus de 65 ans. Les demandeurs d'emploi et les personnes à mobilité réduite peuvent également y accéder gratuitement.

Facilibus fonctionne du lundi au samedi de 9 heures à 12 h 45 et de 13 h 45 à 18 h 30.

Marine PITTELOUD

Plus de rotations sur le réseau Lihsa

Les élus communautaires se sont également rapprochés du conseil général pour aborder la question des transports en commun, notamment celle des Lignes interurbaines de Haute-Savoie (le réseau Lihsa). Sur le département en effet, le nombre de passages a été augmenté sur une vingtaine de lignes et notamment

sur celles de la vallée. Depuis septembre, deux nouveaux arrêts sont même proposés à Sallanches, à l'hôpital et dans la zone industrielle. Le passage des bus est également augmenté dans la plupart des communes. La ligne de Chamonix à Praz-sur-Arly passe ainsi de deux à quatre passages par jour. Celle de Sallanches à Cor-

don devient quotidienne avec cinq allers-retours par jour alors qu'elle ne fonctionnait auparavant que les mercredis et samedis.

Les lignes partant de Sallanches et reliant Les Contamines-Montjoie ou Passy-Plaine Joux devraient, elles, atteindre huit à dix passages par jour.

CHAMONIX | Elle avait lieu hier dans le parc de la Tour carrée

fête à l'ancienne a dû composer avec la pluie